

Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif

Voeux

« Attachons-nous à reconnaître le caractère si précieux de chaque journée »
Dalaï Lama

Pour 2025, AIRE vous souhaite 365 journées précieuses.
365 journées d'amour et d'amitié, de fraternité et de solidarité, de santé et de sérénité !

Journées Nationales Prison : L'incarcération, une peine familiale

Vous, familles et amis, vous avez participé à la réussite de ces journées, en répondant nombreux au questionnaire qui vous a été proposé par l'Association AIRE lors de votre venue à L'Accueil Familles.

Après la performance de Aymeri Suarez Pazos qui a été acteur de la pièce qu'il a écrite : *Prison*, le 25 novembre dans la salle de la Gibauderie, ce fut la table ronde, qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes, à la Faculté de Droit de Poitiers le 27 novembre, sur le thème ci-dessus.

La soirée a commencé par une rétrospective de certaines émissions de la radio du jeudi soir, merveilleusement exposées par des étudiantes de Master 2 de Criminologie et Victimologie.

L'Association AIRE a mis en évidence le lourd tribut que paient les familles lorsque l'un de leurs proches est incarcéré. Il a été souligné à quel point les familles subissent des répercussions qui ont parfois des conséquences irréversibles sur leur vie qui ne sera plus jamais celle d'avant. L'impact de l'incarcération est multiple : impact sur la santé (physique et psychologique), impact financier (perte de revenus, frais de transport pour venir au parloir, virements à la personne détenue, etc.), impact familial, car l'autorité du père n'est plus présente ; les familles culpabilisent, elles se sentent jugées, elles cachent parfois la vérité aux enfants ; impact social quand le regard des autres est difficile à supporter.

Les bénévoles ayant recueilli quelques témoignages auprès de certaines familles, ceux-ci ont été lus. Ils font apparaître la peur du regard et du jugement des autres mais aussi : « C'est une épreuve incomparable », « Ça a été désastreux pour la famille » «, « Rien ne sera plus pareil quand il va sortir », « J'ai dû déménager ; davantage de stress... ». Merci à vous les familles .

La parole fut ensuite donnée à Mme Prince, directrice du Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. Elle déplore la surpopulation en Maison d'Arrêt aussi bien au quartier hommes qu'au quartier femmes. Cela est dû, en partie, au fait que la prison de Vivonne est considérée comme Centre de désencombrement et qu'elle doit accueillir les personnes détenues des M.A. de la Direction Régionale de Bordeaux qui dépassent les 200 % d'occupation. Il faut assurer la gestion de l'établissement malgré le manque important de surveillants. « Mon travail c'est l'exécution de la loi. » Mais elle se préoccupe aussi , en lien avec le SPIP, de permettre à chacun de retrouver sa place dans la société à la sortie.

Devant ce constat, que pouvons-nous faire ? L'Association propose de multiplier les interventions auprès des pouvoirs publics et des médias pour changer le regard et informer pour dénoncer les idées fausses sur le milieu carcéral, interpeller les pouvoirs publics et le Ministère de la Justice pour que le système judiciaire soit revu en profondeur, pour qu'il donne une place plus importante aux peines alternatives, demander plus de moyens pour que chaque personne détenue puisse envisager sa réinsertion. L'Association insiste sur le fait que les familles n'ont pas à culpabiliser. Il importe aussi de renforcer l'équipe de bénévoles pour agir encore mieux auprès des familles qui ont besoin d'un accueil de qualité et qui nous disent combien des structures comme la nôtre sont importantes, voire indispensables.

De l'extérieur à l'intérieur...

❄️ Prise de photos au parloir

Les 4, 6 et 7 Décembre, l'Association AIRE proposait aux familles présentes à la Maison d'accueil en attente d'un parloir, de les prendre en photo avec la personne détenue qu'elles allaient visiter, au cours de leur parloir. Quelques familles déclinent cette proposition, car la personne détenue doit sortir la semaine suivante. Quelques autres déclinent également, car « ils ne veulent pas garder un souvenir de cette période passée ici ». On comprend bien les raisons des uns et des autres. La plupart des autres familles au contraire, en particulier celles avec des enfants présents, se réjouissent de cette offre.

Lors des parloirs, un surveillant vient chercher une des familles inscrites avec la personne détenue et les amène dans un autre parloir où les attendent deux accueillantes. Devant un joli tissu aux motifs argentés, la famille est prise en photo, avec ou sans quelques-uns des accessoires présentés. Rien sur la photo n'évoque donc la prison. Deux photos identiques seront tirées sur papier.

La semaine suivante, un exemplaire sera remis à la personne détenue, et l'autre à la famille lorsqu'elle reviendra au parloir. Les deux sont heureux de ce souvenir ensemble, particulièrement les enfants qui peuvent regarder chez eux la photo de leur papa ou de leur maman souriant avec eux. C'est important pour eux, pour bien garder le lien. Et même sans enfants, c'est apprécié aussi !

E.H.

❄️ Distribution en cellules

Le cliquetis de la clé qui tourne dans la serrure et me voici face à un jeune homme, un peu surpris !

« Bonjour Monsieur, je vous apporte des chocolats ainsi qu'un petit cadeau offerts par différentes associations pour vous donner du courage et vous souhaiter un bon Noël ! »

Le regard s'illumine avec un « Merci Madame », bredouillé tant bien que mal. Un sourire se dessine, bref mais bien présent.

Instant d'humanité, instant très court - trop court - de chaleur humaine ; redire à ces femmes, à ces hommes que quoiqu'elles/ils aient fait, nous pensons à eux.

Ce fut ma 1ère expérience, mon 1er contact avec les personnes détenues à la prison de Vivonne. Expérience riche mais frustrante par la brièveté des échanges.

Un immense merci à Eliane qui m'a montré le chemin, un immense merci au surveillant pénitentiaire qui fut patient, plein d'humour et de gentillesse.

Un beau Noël à chaque membre des associations (* Croix Rouge, R3SP, AIRE, ANVP, et Cri fréquence Pierre levée) accompagnant toutes les personnes tout au long de l'année.

Merci de votre accueil.

Catherine P.

(Secours Catholique Caritas France - Délégation du Poitou)

Les bénévoles de AIRE se forment

Début Décembre, sept membres de l'association AIRE se sont rendus à Martillac, à côté de Bordeaux pour se former avec d'autres bénévoles de la région Nouvelle-Aquitaine. Nous étions une trentaine.

L'intitulé de la formation était : " Accueillir, écouter et accompagner l'enfant et sa famille autour de l'incarcération d'un proche" et "La place des enfants au sein des maisons d'accueil".

Cette journée a alterné entre apports théoriques, des exercices, du travail en petits groupes et d'échanges.

D'ailleurs, les bénévoles de AIRE ont présenté leurs différentes activités qui se font au sein de la Maison des familles : L'accueil, l'écoute, l'intervention d'une professionnelle assistante sociale au service des familles, des activités manuelles au

sein du Centre pénitentiaire dans le cadre du maintien des liens parentaux, le spectacle pour enfants et parents à l'intérieur du Centre pénitentiaire et la prise photos au parloir etc.

La fin de la journée approchant, tous les bénévoles étaient satisfaits et sont repartis dans leurs départements respectifs.

P.G.

Le petit mot Gepsa

